

CAPITAL-ACTIONS (3 Catégories) (Québec)

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1.00 ACTIONS DE CATÉGORIE « A » (ORDINAIRES)	5
1.01 Droit de vote	5
1.02 Droit aux dividendes	5
1.03 Droit au remboursement	5
1.04 Participation	5
1.05 Droit d'échange	6
1.06 Droit de rachat	6
1.07 Procédure de rachat.....	6
1.08 Droit d'achat (de gré à gré).....	6
1.09 Absence de séries.....	6
1.10 Droit de veto	6
1.11 Garanties	7
1.12 Droit de préemption	7
2.00 ACTIONS DE CATÉGORIE « B » (FINANCEMENT INTERNE).....	8
2.01 Droit de vote	8
2.02 Droit aux dividendes.....	8
2.03 Droit au remboursement	8
2.04 Participation	8
2.05 Droit d'échange	8
2.06 Droit de rachat	9
2.06.01 Au gré de la Société.....	9
2.06.02 Au gré du détenteur	9
2.07 Procédure de rachat.....	9
2.07.01 Au gré de la Société.....	9
2.07.02 Au gré du détenteur	9
2.08 Droit d'achat (de gré à gré).....	9
2.09 Création de séries.....	10
2.10 Droit de veto	10
2.11 Garanties	10
2.12 Droit de préemption	11
3.00 ACTIONS DE CATÉGORIE « C » (FINANCEMENT EXTERNE)	11
3.01 Droit de vote	11
3.02 Droit aux dividendes.....	11
3.03 Droit au remboursement	11
3.04 Participation	12
3.05 Droit d'échange	12
3.06 Droit de rachat	12
3.06.01 Au gré de la Société.....	12

3.06.02	Au gré du détenteur	12
3.07	Procédure de rachat	12
3.07.01	Au gré de la Société	12
3.07.02	Au gré du détenteur	12
3.08	Droit d'achat (de gré à gré)	13
3.09	Création de séries	13
3.10	Droit de veto	13
3.11	Garanties	14
3.12	Droit de préemption	14
4.00	PROCÉDURE DE RACHAT	14
4.01	Rachat au gré de la Société	14
4.01.01	Avis	14
4.01.02	Disponibilité des fonds et remise des certificats	14
4.01.03	Défaut de remise des certificats	15
4.01.04	Rachat partiel	15
4.02	Rachat au gré du détenteur	15
4.02.01	Avis	15
4.02.02	Remise des certificats	16
4.02.03	Délai de paiement	16
4.02.04	Droit individuel	16
5.00	VALEUR DE RACHAT	16
5.01	Définitions	16
5.02	Juste valeur marchande	16
5.03	Réévaluation	17
5.04	Contestation	17
5.05	Ajustement	17
5.06	Versement	17
5.07	Dividendes	17
5.08	Réduction du capital-actions émis et payé	17

GRILLE D'ANALYSE

N°	CARACTÉRISTIQUE	Catégorie « A »	Catégorie « B »	Catégorie « C »
		Fonction « Ordinaires »	Fonction « Financement interne »	Fonction « Financement externe »
01	Droit de vote	Oui	Non	Non Sauf si dividendes impayés pendant 3 ans
	Nombre de vote(s) par action	1	1	1
02	Dividende	Oui	Oui	Oui
	Rang	3 ^e	2 ^e	1 ^{er}
	Cumulatif	Non	Oui	Oui
	Taux	Discretionnaire	Annuellement Taux + 2% sur valeur de rachat	Annuellement Taux + 2% sur valeur de rachat
03	Remboursement (retour du capital)	Oui	Oui	Oui
	Rang	3 ^e	2 ^e	1 ^{er}
	Valeur	Capital-actions émis et payé	Valeur de rachat	Valeur de rachat
	Plus dividendes impayés	Oui	Oui	Oui
04	Participation (reliquat des biens)	Oui	Non	Non
05	Échange	Non Sujet à CUA	Non Sujet à CUA	Non Sujet à CUA
06	Rachat (unilatéral)			
	Au gré de la Société	Non	Oui À la valeur de rachat + dividendes	Oui À la valeur de rachat + dividendes
	Au gré du détenteur	Non Sujet à CUA	Oui Sujet à CUA À la valeur de rachat + dividendes	Oui Sujet à CUA À la valeur de rachat + dividendes
07	Procédures et modalités de rachat	Sujet à CUA, Résolution CA	Sujet à CUA, Résolution du CA ou 4.00	Sujet à CUA, Résolution du CA ou 4.00
08	Achat (gré à gré)	Oui	Oui Sujet à CUA Avec plafond à la valeur de rachat + dividendes	Oui Sujet à CUA Avec plafond à la valeur de rachat + dividendes
09	Création de séries	Non	Oui	Oui
10	Veto	Oui	Oui	Oui

N°	CARACTÉRISTIQUE	Catégorie « A »	Catégorie « B »	Catégorie « C »
		Fonction « Ordinaires »	Fonction « Financement interne »	Fonction « Financement externe »
		Sujet à CUA	Sujet à CUA	Sujet à CUA
	Pourcentage	2/3	2/3	3/4
11	Garanties	Non	Oui	Oui
12	Préemption	Oui Proportionnel	Non	Non
13	Sans valeur nominale	Oui	Oui	Oui

○○○○○

© edilex inc.
www.edilex.com

ANNEXE 1 – CAPITAL-ACTIONS

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de chacune des catégories suivantes :

ACTIONS DE CATÉGORIE « A »
ACTIONS DE CATÉGORIE « B »
ACTIONS DE CATÉGORIE « C »

Les actions de catégorie « A », de catégorie « B » et de catégorie « C » comportent et sont assujetties respectivement aux droits, privilèges, conditions et restrictions suivants :

1.00 ACTIONS DE CATÉGORIE « A » (ORDINAIRES)

1.01 Droit de vote

Les actions de catégorie « A » confèrent à leurs détenteurs le droit d'être convoqués, d'assister et de voter à toutes les assemblées des actionnaires de la Société. Dans le cadre de telles assemblées, les détenteurs d'actions de catégorie « A » ont, aux fins d'élection des administrateurs et d'adoption de toute résolution relevant de leur juridiction, droit à UN (1) vote par action détenue.

1.02 Droit aux dividendes

Après avoir pourvu au dividende préférentiel sur les actions de catégorie « C » et de catégorie « B », si, au cours d'un exercice financier de la Société, il reste des profits ou surplus disponibles aux fins de dividendes, les détenteurs d'actions de catégorie « A » peuvent alors recevoir, un tel dividende selon les modalités que les administrateurs déterminent à leur discrétion.

1.03 Droit au remboursement

Sous réserve du droit au remboursement préférentiel des détenteurs d'actions de catégorie « C » et de catégorie « B », et advenant la liquidation ou la dissolution, volontaire ou forcée, de la Société ou une distribution de ses éléments d'actif en faveur de ses actionnaires pour quelque raison que ce soit, les détenteurs d'actions de catégorie « A » ont le droit de recevoir à titre de remboursement, un montant équivalant au capital-actions émis et payé sur les actions de catégorie « A » détenues par eux respectivement et à tout dividende alors déclaré sur celles-ci et demeuré impayé.

1.04 Participation

Advenant la liquidation ou la dissolution, volontaire ou forcée, de la Société, ou d'une distribution de ses éléments d'actif en faveur de ses actionnaires pour quelque raison que ce